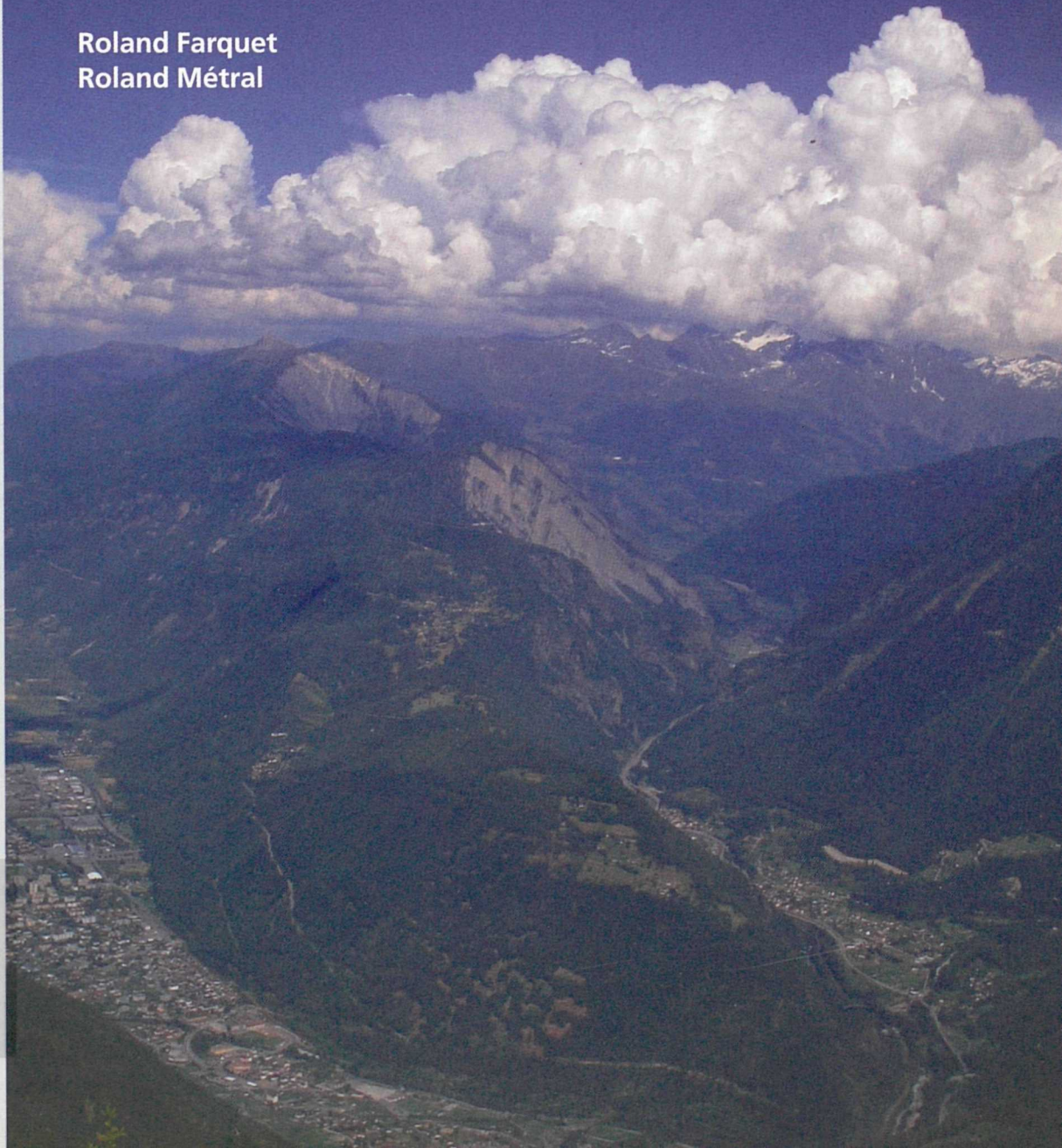


LES FORÊTS DU MONT CHEMIN

un héritage en évolution

Roland Farquet
Roland Métral





MEDIATHEQUE
MEDIATHEK
valais wallis

LES FORÊTS DU MONT CHEMIN

un héritage en évolution

Roland Farquet - Roland Métral

+ 1 carte

Médiathèque VS Mediathek



1011128732

②

Le Mont Chemin, par ses forêts, son aspect protecteur contre les dangers naturels, purificateur de l'atmosphère, sa matière première le bois, ses bans d'autrefois, ses alpages, son histoire, ses hameaux, ses mines, et j'en passe, est intimement lié à la vie des habitants de Martigny.

La Bourgeoisie de Martigny est bien consciente que la gestion sylvicole du Mont Chemin revêt une grande importance parce qu'elle sert l'homme et ses besoins. Aussi, le Triage forestier, aidé par des subventions fédérales, apporte un soin particulier afin de favoriser la diversité des espèces et des biotopes.

En observant les forêts du Mont Chemin, nous avons l'avantage de bénéficier de plusieurs tableaux exceptionnels au cours des saisons. Au commencement d'avril, les premiers mouchets verts pointent sur les mélèzes annonçant un printemps bien en route. Et le reste de l'année à l'avenant. En octobre, c'est une apothéose sans pareille, tant est riche la floraison de couleurs.

Sportifs, personnes en quête de détente, amis de la nature, parcourez les forêts du Mont Chemin. Elles ne sont pas seulement un espace vital pour les animaux et les plantes mais aussi pour nous, les êtres humains.

Bonne promenade.

*Bernard Monnet
Président de la Bourgeoisie de Martigny*



Village de Chemin (Valais)

«On apprend plus dans les bois que dans les livres.
Les arbres et les rochers vous enseigneront des
choses que vous ne sauriez entendre ailleurs».

Saint Bernard de Clairvaux

Par un curieux paradoxe, le Mont Chemin est un élément de notre patrimoine local qui reste largement méconnu, alors qu'il constitue pour les Martignerains leur décor naturel le plus familier. Il est vrai que pour eux, le paysage varié du Mont Chemin, bien que façonné à la force du poignet, a tendance à se banaliser et à paraître immuable.

Les deux photographies en dos de couverture, prises à presque un siècle d'intervalle, montrent pourtant que les versants boisés du Mont Chemin ont évolué tant dans leur superficie que dans leur structure; un examen sur le terrain démontre en outre que le mélange des essences est tributaire des activités humaines qui s'y sont exercées. De nos jours, avec la déprise des terres agricoles, les forêts, loin de se résigner à une «mort» longtemps annoncée, y ont retrouvé une certaine expansion et ont reconquis peu à peu des terres autrefois abandonnées.

Il serait toutefois naïf de croire que ce cadre forestier se développe tout seul: remplaçant les exploitants des siècles passés, le Service du Triage forestier modèle ce patrimoine et oriente son avenir. A cet égard, il convient de rappeler que, même si certaines interventions peuvent rencontrer l'incompréhension des profanes, un tel domaine sylvicole se gère sur le long terme et qu'il faut souvent mesurer en dizaines d'années l'impact de l'action menée aujourd'hui.

Ce bulletin a pour ambition de mettre en évidence et de faire mieux connaître notre Mont Chemin, dont les beautés méritent respect et admiration. Tout en sachant qu'il est encore préférable de chausser une bonne paire de souliers de marche et d'y aller voir... En route donc!

I. Des forêts et des hommes

par Roland FARQUET

Bien qu'on puisse imaginer que le Mont Chemin ait connu un peuplement dès l'époque néolithique, les plus anciennes traces d'une activité humaine remontent à la période romaine: un aqueduc longeait en effet le pied du Mont au-dessus du Bourg¹ pour alimenter l'antique Octodure. Peut-être même une conduite acheminait-elle en plaine l'eau d'une des sources au-dessus du Guercet²? Rien d'impossible à cela, bien que les indices probants soient minces pour l'instant.

Des indications plus tardives, mais fiables, permettent par contre d'affirmer que l'exploitation du fer était pratiquée sur plusieurs sites déjà entre le VI^e et le VII^e siècle³.

Il faut attendre le XIV^e siècle pour que les premières archives écrites fournissent davantage d'informations tant sur le peuplement du Mont Chemin que sur les activités forestières, pastorales et minières qui s'y déroulaient.

1319 Un arbitrage a lieu entre les communautés de Martigny et de Vollèges pour fixer l'usage et les limites des pâturages du Mont Chemin, lequel est divisé entre les juridictions de l'évêque de Sion (au nord) et de l'abbé de Saint-Maurice (au sud)⁴.

1333 Le comte de Savoie, qui détient l'avouerie de l'Abbaye de Saint-Maurice, ordonne le paiement d'un maître mineur pour évaluer le gisement d'argent situé dans le Mont Chemin (*in loco seu territorio vocato de Chimyn*⁵).

1340 Le lieu-dit Les Ecoteaux (*lex-costaux*) est cité⁶.

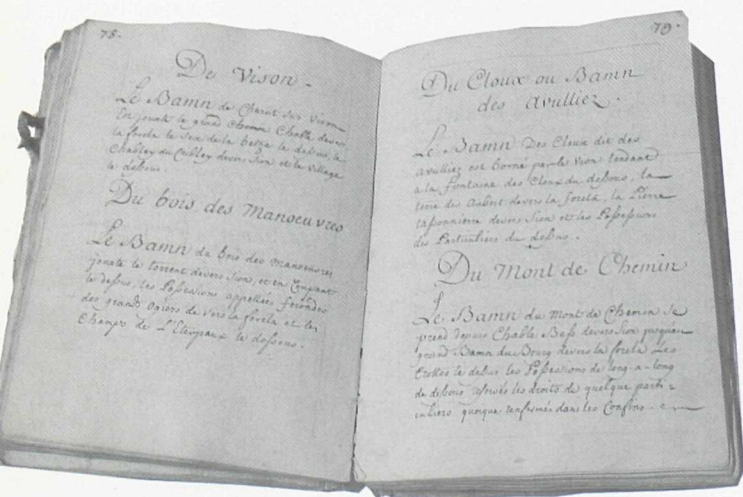
1350 *Perreta Recheta*, de Martigny-Ville, en vue du salut de son âme, cède à sa paroisse une terre située au Châble-Bet (*Chablo Bes*)⁷. Elle tenait sans doute cette forêt des sires de Martigny. Cette portion du Mont Chemin porte aujourd'hui encore le nom de Ban du Prieur.

1358 Les hommes du Levroñ se plaignent de ce que Martigny leur impose une taille pour les biens qu'ils possèdent au mayen de la Têtaz, situé sur la paroisse de Martigny⁸. Après un arbitrage, la taxation est confirmée et une contribution est arrêtée pour chacun. On observe que des céréales étaient cultivées dès cette époque à cet endroit.

1360 Des ordonnances de la communauté de Martigny mentionnent notamment une coupe de bois au Châble-Bet⁹.

- 1363 Les gens du Broccard et du Borgeaud possèdent des mayens aux Ecoteaux et à Chemin-Dessous¹⁰. A ce titre, ils sont tenus à l'entretien du chemin qui y mène.
- 1405 Jean, fils d'Aubert Pellerin, reconnaît devoir deux deniers de servis à deux sœurs Perrier pour un champ avec grange situé à Chemin¹¹.
- 1492-1553 Un acte¹² de 1492 expose que l'ancien prieur Laurent de Champ Laurenzal possédait vers 1434 la forêt dans le Mont Chemin située entre le Châble-Bet et le Châble d'Aumusion (?). Au bas de cette forêt se trouve un terrain vague susceptible d'être aménagé en champ. Le prieur amodie ce territoire situé au-dessus du chemin public allant en direction de Sion. Il est probable que quelque zèle est ensuite mis dans l'exploitation forestière, à tel point qu'en 1553¹³ des habitants du Guercet exigent la mise à ban de la forêt. Ils invoquent dans leur demande le fait que les continuelles coupes de bois dans le Mont mettent en péril les habitations du Guercet et les voyageurs sur le chemin public. Après une visite d'experts sur les lieux, le châtelain Pierre de Joria décide le 14 mai 1553, d'interdire dorénavant toute coupe de bois au-dessus du Guercet et du Chemin royal. Deux opposants se manifestent une dizaine de jours plus tard et sont déboutés.

Par la suite, les documents seront plus abondants et continueront de témoigner des mêmes soucis des Cheminards: la forêt, l'eau, les chemins, les pâturages.



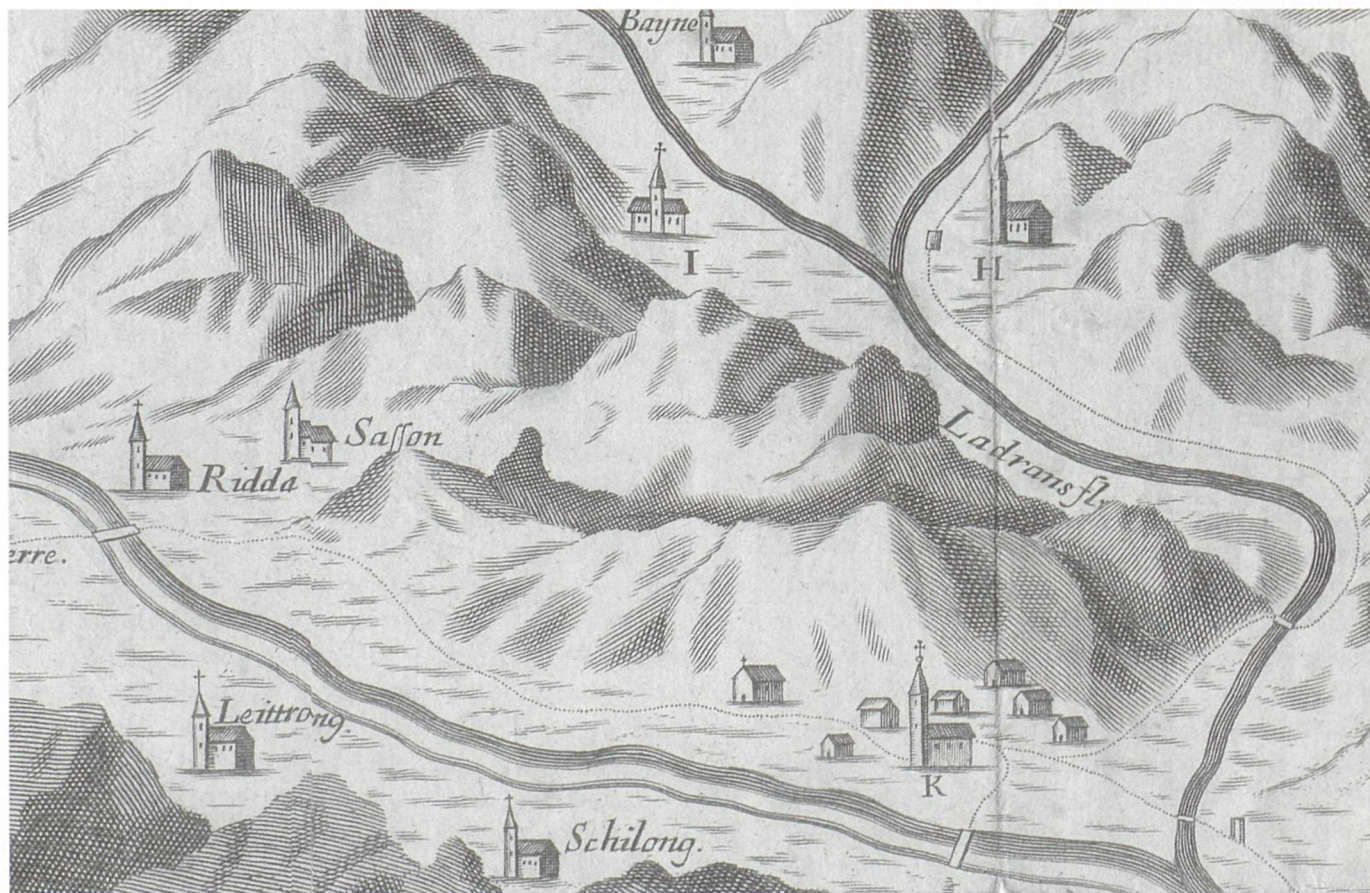
La forêt et ses anciens usages

Relevant de la mense épiscopale sous l'Ancien Régime, les forêts de notre région furent durant des siècles un fief vidomnal; successivement les sires de Martigny, puis les Exchampéry et les de Montheis occupèrent cette fonction. Pour mettre en valeur et exploiter ce domaine, les vidomnes procédaient par albergement à des particuliers ou à la communauté, cette dernière accroissant peu à peu ses droits.

Le 24 novembre 1535, les huit syndics de Martigny reconnaissent solennellement, au nom de la communauté, tenir de l'évêque de Sion l'usage des pâturages, forêts et eaux de toute la paroisse¹⁴; ils confirment être des hommes liges de l'évêque, lui devoir la cavalcade et une chasse à l'ours vers la Toussaint. De telles reconnaissances seront renouvelées à intervalle régulier au cours des siècles suivants.

En certaines occasions, l'évêque usait de son pouvoir pour régler des problèmes particuliers. Ainsi à Martigny, la partie du Mont qui surplombe le Bourg était l'objet de soins attentifs: défense était faite d'y laisser paître chèvres et brebis, à peine d'amende. Un texte¹⁵ rappelle même que «comme la conservation du Bourg de Martigny dépend en partie de la maintenance du bois qui est au-dessus, il est par ordonnance de L'III^{me} Adrien de Riedmaten Evêque et Seigneur Temporel de Martigny du 25 octobre l'an 1566 défendu à un chacun quel qu'il puisse être de couper ou prendre aucun bois n'y verd n'y sec dans ledit grand Bann derrière le Bourg [...] à peine d'avoir le poing droit coupé avec Infamie et de soixante livres d'amende au profit de la vénérable Justice.»

Ci-contre: à partir du XVII^e siècle, les conditions d'exploitation de nos forêts sont bien connues, notamment par le biais des coutumiers. Ces recueils consignent les multiples usages locaux, souvent ancrés dans une tradition séculaire; recopiés à plusieurs exemplaires, les livres étaient remis aux syndics. Plusieurs de ces coutumiers nous sont parvenus, le plus ancien établi vers 1690, le plus récent en 1780. L'examen de ces documents permet de mesurer à quel point l'usage des forêts était minutieusement réglementé: rien d'étonnant à cela si l'on songe à l'importance tenue alors par le bois dans l'économie locale. (ACo Martigny, Fonds Martigny-Bourg, E12)



Ci-dessus: le Mont Chemin sur un plan de l'Entremont (milieu du XVIII^e siècle). Mention dans un cartouche sous l'illustration: «La présente Carte Geographique ne contient que la Vallée d'Entremont, appelée la Montagne de Saint-Bernard, située dans le Territoire de la Republique du Vallais aux Frontières d'Italie» (Collection Roland Farquet, eau-forte, 35,7 x 22,5 cm, détail).



Ci-contre: extrait d'une carte de l'Entremont dressée par le capitaine Jean-Joseph Ganoz en 1733 (AGSB N° 345, papier, 34,9 x 45 cm, français).

D'autres bois de haute futaie étaient également mis à ban, c'est-à-dire que les coupes y étaient défendues: ban des aiguilles, ban du Prieur, ban du Guercet notamment. On interdisait même d'y prendre le bois mort, «à cause des pierres qu'il peut retenir ou empêcher de tomber sur les grands chemins ou possessions qui sont en dessous». Il était défendu de couper le bois ou de faire des esserts aux Ecoteaux, de même de couper ou d'écorcer les feuillus.

Dans les *jeurs noires* par contre, c'est-à-dire les grandes forêts de sapins, mélèzes (*larzes*), pins sylvestres, dailles, etc., chaque bourgeois pouvait s'approvisionner pour son «*batissage, chauffage et autres besoins*». Il était néanmoins interdit de vendre le bois à des étrangers (extra-communaux donc) sous peine d'être rayé du nombre des bourgeois. Les esserts étaient sévèrement défendus dans les *jeurs noires*; il en était de même pour l'extraction de la thérébentine dans les résineux, l'honorable Conseil ayant remarqué que ceux-ci «*s'altèrent, se corrompent et dépérissent au grand dommage du public*».

L'usage et l'entretien des châbles (*tsâbles*), ou dévaloirs, faisaient l'objet d'une attention particulière. On en cite à l'époque une vingtaine sur les pentes du Mont Chemin entre Charrat et le Bourg. On imagine sans peine le danger représenté par tous ces châbles, alors en pleine activité; la plupart sont aujourd'hui annulés ou abandonnés depuis le milieu du XX^e siècle.

L'application des prescriptions forestières était confiée aux syndics, assistés de gardes assermentés; exemple intéressant de rémunération au mérite, ces derniers n'avaient pas d'autre salaire que la moitié des amendes qu'ils infligeaient, ainsi que le bois saisi¹⁶.

À la fin de l'Ancien Régime, la Bourgeoisie se retrouva en possession de la majeure partie des forêts martigneraises. Un rapport de 1825¹⁷ décrit en détail l'état phytosanitaire alarmant de ce patrimoine. La même année, le Conseil de la Bourgeoisie édicte un règlement sévère¹⁸, qui ne laisse aucun doute sur le dépérissement d'une forêt soumise à une surexploitation. Dans ce document, «*pénétré de la nécessité de mettre un frein à la spéculation de*

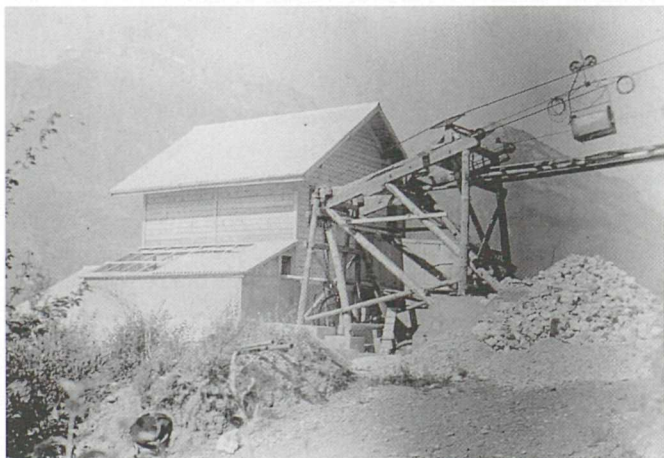
ceux qui s'emparant en quelque sorte d'une manière exclusive des propriétés qui appartiennent également à tous les Bourgeois, font à leur profit et au détriment de leurs co-propriétaires un commerce lucratif des produits des fonds communaux / Considérant la pénurie toujours croissante soit des bois à bâtir soit de toutes espèces de combustible / Considérant que les nombreux abus qui se commettent dans les coupes immodérées qui se font en sacrifiant sans discernement de jeunes plantes de haute futaie, soit en laissant les balivaux¹⁹ et même des plantes se consumer sur le terrain et par là empêcher les nouvelles végétations», le Conseil de la Bourgeoisie arrête une série de dispositions draconiennes.

L'exploitation se poursuivait néanmoins de manière tout aussi intense et prit d'autres formes, car elle allait répondre à de nouveaux besoins: tant les traverses du chemin de fer que les poteaux télégraphiques nécessitaient du bois en quantité. En 1871 par exemple, la Bourgeoisie vendait à Etienne Moret 8000 poteaux télégraphiques de 8 m de long à 2 francs et 1000 poteaux de 10 m à 3 francs²⁰. Un calcul sommaire permet d'évaluer à au moins trente hectares la surface nécessaire à cette seule fourniture! Ainsi, les premières vues photographiques du Mont Chemin vers la fin du XIX^e siècle laissent-elles deviner de larges zones véritablement dévastées.

L'activité minière

On sait aujourd'hui que l'activité minière a été considérable dans le Mont Chemin, depuis le Haut Moyen Age jusqu'au milieu du XX^e siècle. Parmi les nombreux essais d'exploitation, plus ou moins fructueux, on peut relever les suivants:

Le fer (la «magnétite»)	Couloir Collaud, Chez Larze et Les Planches
Le plomb et la fluorine Le plomb argentifère et la fluorine	L'Ile à Bernard et Les Trappistes
Le marbre	Tête des Econduits et Cretzaz
Le quartz	Chez-Larze Botzi et Jeur Durant



Station supérieure de départ du câble avec l'installation de concassage (25.8.1940).

Les divers sites de scories de fer ne permettent pas d'évaluer les quantités extraites de minerai. En faisant une estimation pour 100 m³ de minerai à 70% de magnétite, on obtient un poids de 400 tonnes. On admet qu'un bas-fourneau brûlait quatre fois plus de charbon que de minerai, donc 1600 tonnes de charbon. Comme la forêt du Mont Chemin livrait alors au mieux quelques 200 m³ de bois à l'hectare, soit environ 50 tonnes de charbon, il fallait défricher plus d'une trentaine d'hectares de forêt, l'équivalent d'environ quarante-cinq terrains de football²¹!

L'activité minière fut aussi une grande consommatrice de bois pour le soutènement des galeries, ce soutènement s'appelant d'ailleurs *boisage*. Pour retenir le rocher fracturé ou schisteux, les mineurs créaient un tunnel en bois. Par exemple, pour 100 m de galerie dans des roches de mauvaise qualité, pas moins de 60 m³ de bois étaient nécessaires. Pendant la Seconde Guerre mondiale, l'inspecteur d'arrondissement forestier Charles-Albert Perrig avait fort à faire pour défendre à coups d'amendes le patrimoine bourgeoisial contre les coupes illicites de bois de la Société anonyme des Mines du Mont Chemin.



Station d'arrivée du câble de l'exploitation minière de Chemin au Cottentin près du Guercet; à droite, on devine la tranchée faite à travers la forêt (25.8.1940).

La mise en dépôt des rejets d'exploitations minières est par ailleurs à l'origine de la présence de grands pierriers artificiels à proximité des galeries. Ces surfaces deviennent, avec les années, des biotopes très particuliers, avec la présence d'espèces végétales et animales liées à ces milieux perméables et très pauvres en matière nutritive.

Plusieurs travaux récents ont étudié de manière détaillée l'activité minière dans le Mont Chemin et ont permis de mesurer l'importance de son impact direct sur l'environnement sylvicole.

La période moderne

Malgré les nombreuses activités qui s'y déroulèrent, le Mont Chemin a compté durant des siècles peu de résidents fixes, répartis entre les communes de Martigny, Bovernier et Vollèges. Contrairement au hameau des Jeurs (au-dessus de Trient) par exemple, qui formait une petite communauté avec un avantier et parfois un syndic ou un juré, Chemin ne constituait pas un des *quarts* (quartier) de Martigny, ses habitants étant dénombrés parmi ceux de

Martigny-Bourg. Le recensement de 1798²² les détaille ainsi:

	Habitations	Autres édifices	Habitants
Chemin-Dessous	7	7	37
Surfrête	5	5	23
Chemin-Dessus	11	22	40

Il faudra attendre le milieu du XIX^e siècle pour voir apparaître les premiers chalets de villégiature à Chemin-Dessous: en 1845, celui de Maurice Robatel²³ (qui deviendra une annexe de l'Hôtel Beau-Site) et à partir de 1853 celui du couple parisien Porret, construit par le même Robatel. Suivirent en 1861 le chalet de Charles Morand, pharmacien à Martigny, et en 1865 celui du D^r Pierre Perrier.

Vers 1885, le couple Porret finança les travaux nécessaires au captage d'une petite source (4 litres/minute après 200 m de tunnel!) près du Col des Planches, ce qui allait favoriser de nombreuses constructions. En 1911, un consortium fut constitué pour capter des sources sous l'Hôtel de la Pierre-à-Voir au Lein; la conduite alimenta enfin Chemin et les Ecoteaux.

Aux antiques chemins muletiers succédèrent différentes réalisations au cours du XX^e siècle:

- 1899-1900 construction de la route de Martigny-Bourg à Chemin-Dessus, par Jean Blanchoud, des Moulins de Sion²⁴, prolongée vers 1913-1914 jusqu'au Col du Lein;
- 1907-1910 construction de la ligne du Martigny-Orsières, qui ceinture le Mont Chemin;
- 1908 le 21 janvier, inauguration du tunnel percé sous le Mont Chemin entre Martigny-Bourg, Bovernier et Sembrancher pour l'amenée des eaux destinées à être transformées en énergie électrique pour la Société d'Electro-Chimie construite à Martigny-Bourg (plus tard l'Usine d'Aluminium, groupe Giuliani);
- 1909-1912 construction de la route de la Grand Jeur, reliée en 1921 à l'alpage du Planard;
- 1918 construction de la route du Col des Planches à Sembrancher, passant par Vens;
- 1984-1993 percement d'un tunnel de 1820 m sous le Mont Chemin pour la déviation routière de Martigny. A cette occasion, une route est tracée pour l'accès à la cheminée de ven-

tilation; cette voie sert également à l'évacuation des bois exploités.

L'activité touristique allait se développer et engendrer plusieurs constructions hôtelières, dont l'essor n'excéda généralement pas quelques décennies²⁵.

- 1894 Hôtel de la Pierre-à-Voir au Lein, construit par Jean et Clément Blanchoud (incendié le 26.11.1916);
- 1901 Hôtel du Vêlan, au Col des Planches, construit par Zacharie Tornay (1848-1915), marchand de bois et agriculteur à Charvat. Inoccupé avant la Guerre, il abrita à partir de 1942 de nombreux internés polonais occupés au travail dans les mines du Mont Chemin. Il servait également de bureau des mines, dont les archives disparurent dans l'incendie qui détruisit tout l'hôtel le 24.2.1944²⁶;
- 1901 Hôtel Belvédère à Chemin-Dessous;
- 1903 Hôtel-Café de la Poste à Chemin-Dessus;
- 1912 Hôtel Beau-Site à Chemin-Dessus.

Mayens et alpages

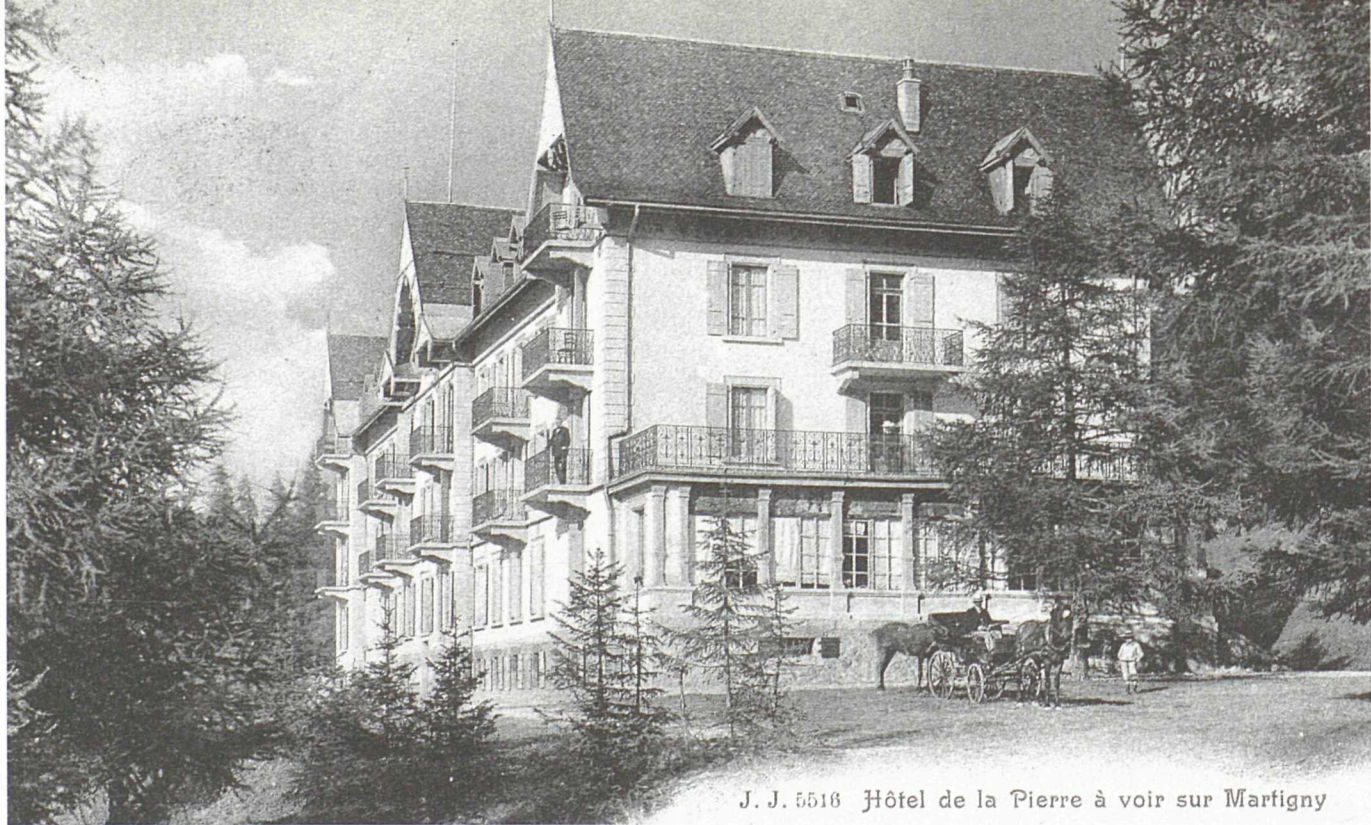
Depuis les temps les plus anciens, les pâturages et les mayens du Mont Chemin ont été exploités par les gens de Martigny, de Bovernier et de Vollèges. Si quelques sites sont encore utilisés, d'autres ont été abandonnés ou transformés en lieux de détente. On connaît ainsi les alpages du Lein, du Tronc, du Biolley, du Planard. Certains ont une histoire particulière.

Le mayen de la Têtaz

Ce très ancien mayen, situé à 940 m d'altitude, a souvent été source de litiges entre les habitants de Vollèges et de Martigny, ceci dès 1358 déjà. Il comptait alors quelques maisons avec leurs granges et, surtout, des cultures de céréales; à la fin du XIX^e siècle, on y cultivait encore le blé.

Domaine vidomnal à l'origine, les forêts entre la Têtaz et le Levron furent cédées en 1673 par la communauté de Martigny à Kaspar Jodok von Stockalper²⁷. Le mayen revint ensuite aux de Montheis, avec Martin Tornay comme tenancier, puis à un Guex.

La Têtaz devint en 1807 la propriété de la famille Girard, venue de la Combe vers 1750, ceci à la suite du mariage de Jacques-Joseph Girard et de Marie-Catherine Guex. Après ce couple, leurs fils Pierre-François et François-Joseph Girard occu-



J. J. 5516 Hôtel de la Pierre à voir sur Martigny

*Balais
Suisses*

*Hotel
du MONT-VELAN
Col des Planches & Martigny*

ALT. 1447 M
TEL. 61.039

La salle à manger

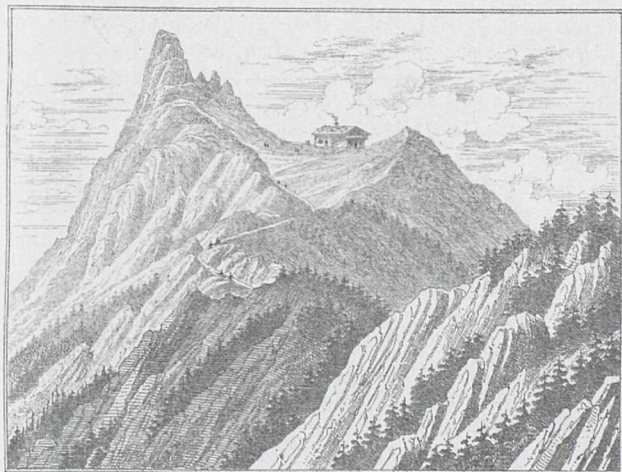
Salle de billard

La Crevasse

Salon de lecture

Une chambre à coucher

Mont Vêlan



Labb. J. Dayer, rue Cendrrier, 13 Genève

ASCENSION DE LA PIERRE-A-VOIR

Martigny, (Valais)

Hauteur 7671 Pieds.

Ravillon
et
Restaurant
confortable
au
sommet
de la
montagne.



Guides
et
Mulets
à
Martigny

DESCENTE EN TRAINEAUX SANS DANGER

Economie de temps

pèrent le mayen; fait inhabituel et révélateur, on observe dans le contrat de mariage²⁸ du dernier cité avec Mélanie Farquet que celle-ci pose comme condition à cette union d'être dispensée d'aller habiter à la Têtaz. Deux de leurs nièces connurent un destin tragique au mayen: Philomène (1848-1902) se tua dans une chute le long du sentier abrupt de la Barmette et Pélagie (1829-1907) périt à la suite de l'incendie des bâtiments le 4 août 1907.

Abandonné depuis cette date, le mayen de la Têtaz fut racheté par la Bourgeoisie de Martigny en 1912²⁹ qui décida aussitôt son reboisement³⁰. Aujourd'hui, c'est à peine si l'on dis-

cerne encore les ruines des deux chalets recouverts par la végétation. Les sources qui avaient rendu vie et cultures possibles à la Têtaz desservent actuellement la commune de Charrat.

L'alpage du Planard

De tout temps, ce très ancien alpage, situé à 1300 m d'altitude, fut exploité par les gens de Vollèges et de Martigny. Fief vidomnal, la forêt et l'alpage *es Planars de la Testa* passèrent un temps en mains du Grand Stockalper³¹, puis revinrent au vidomne Jean-Joseph de Montheis.

Après la fin de l'Ancien Régime, le domaine fut acquis par Philippe Morand (1773-1856), qui était alors le personnage central de la vie locale. Son petit-neveu Adolphe Morand (1825-1902) passa en 1857 un accord³² avec la Bourgeoisie de Martigny-Bourg pour tracer le sentier qui y mène en droite ligne depuis les Chenevières, et qui porte toujours le nom de *sentier Morand*.

En 1861, le Planard fut mis en vente aux enchères publiques par l'hoirie Morand, représentée par Maurice Barman (1808-1878, alors ancien Conseiller d'Etat et beau-fils de Philippe Morand); on précise dans l'avis officiel que «cet immeuble consiste en jardins, prairies à demeure, pâturages et forêts, avec bâtiment d'exploitation et source permanente. Il y a une quantité considérable de grands mélèzes actuellement exploitables.»³³

La Bourgeoisie de Martigny-Ville acheta l'alpage en deux parties, en 1863³⁴ et en 1899³⁵, tout en le louant à la famille Pierroz³⁶. Reboisé par la suite, le site a été restauré progressivement par la Bourgeoisie et est devenu un lieu de détente apprécié.

La famille Porret³⁷ avait autrefois offert aux Cheminiards un alpage situé au-dessus de Bourg-Saint-Pierre dont le revenu servait à financer l'école du hameau. Cette dernière ayant été fermée, les Cheminiards vendirent l'alpage et utilisèrent le produit pour bâtir en 1942 le chalet du Biolley sur Chemin-Dessus.

En 1963 disparaissait dans un incendie le grand chalet de Chez-Larze, dont subsistent seules les fondations.

Toutes les activités humaines ont une répercussion sur le milieu naturel où elles s'exercent; après ce bref regard historique sur le Mont Chemin qui aura permis de relever certaines d'entre elles, il est temps de considérer plus particulièrement l'évolution de son cadre forestier.

II. Les forêts du Mont Chemin

par Roland MÉTRAL

La diversité des essences

La région du coude du Rhône est réputée par la présence dans ce véritable mouchoir de poche de la moitié des variétés de plantes recensées en Suisse. Il en va de même pour les arbres, arbustes et buissons (espèces ligneuses), puisque le nombre d'espèces locales connues y dépasse les quatre-vingts. Cette concentration est due au fait que Martigny offre une structure géologique, des conditions climatiques et un cadre géographique particulièrement favorables.

Pour ces raisons et en fonction de l'exposition, de la qualité du sol, des précipitations, de l'altitude, de la spécificité des essences et des influences anthropiques, le Mont Chemin est occupé par divers types de forêts ou associations forestières; on y recense en effet plus de quarante espèces ligneuses³⁸.

A titre d'exemples, le hêtre, qui apprécie plutôt un climat humide et souffre des gels tardifs au printemps, remonte la Vallée du Rhône jusque vers Martigny et disparaît vers Charrat; on le rencontre encore en rive droite dans

les forêts de Fully, Saillon, Leytron et dans la vallée de Derborence. Le mélèze, par contre, a besoin d'air plus sec avec peu de jours de brouillard, si bien qu'il apparaît naturellement en Valais dès Saint-Maurice (Fig. 1).

Chaque arbre a son caractère, ses particularités et ses capacités d'adaptation. Certains, tels le mélèze, le chêne pubescent ou le pin se contentent d'un sol très pauvre et sec; d'autres, tels l'épicéa, le hêtre ou le sapin ont plutôt besoin d'un sol profond, humide et riche en nourriture. Pour se régénérer, certaines essences, comme le pin, le mélèze, le bouleau ou le frêne, doivent croître en pleine lumière, d'autres comme le sapin, le hêtre ou le tilleul apprécient plutôt l'ombre. On parle alors d'essences à *caractère pionnier*, voire *de lumière*, pour celles qui parviennent à s'implanter en plein soleil sur des sols bruts, et d'essences à *caractère définitif*, voire *d'ombre*, pour celles qui s'installent à leur suite sur des sols plus élaborés. Croissant à l'abri des essences pionnières, elles prennent petit à petit leur place et précipitent parfois leur disparition. Le terme d'essence *nomade* est même utilisé pour le sapin blanc car, dans le Mont Chemin, il peut à la fois avoir un caractère pionnier et se maintenir néanmoins en peuplement définitif.

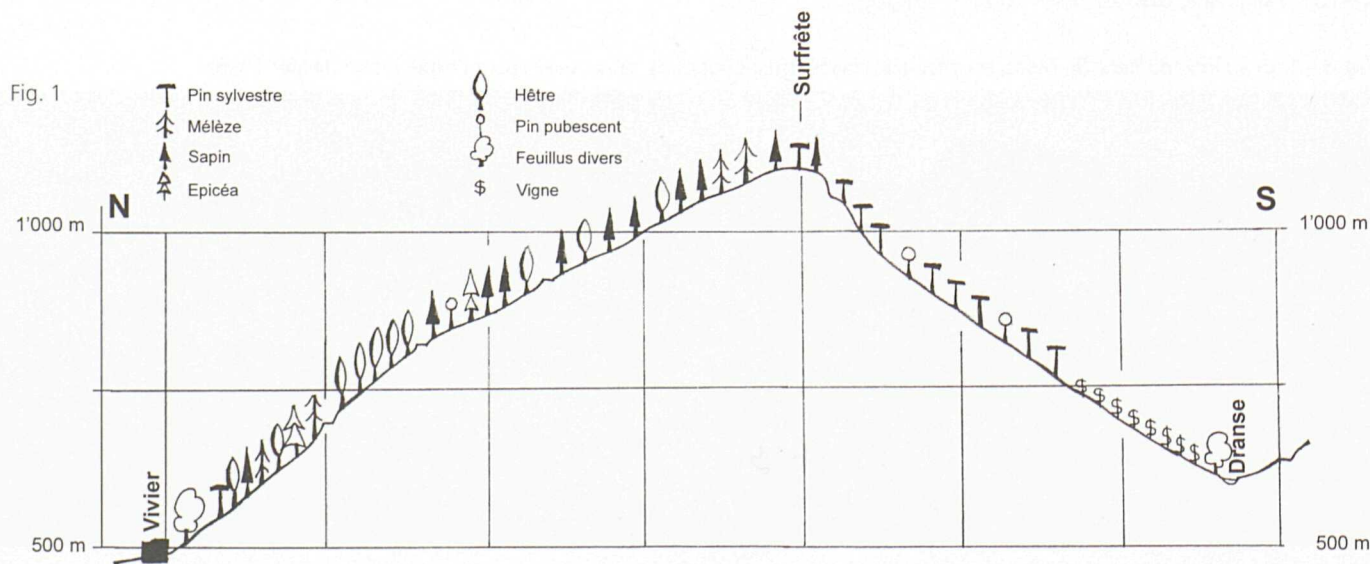




Fig. 2 – Au-dessus des Chenevières, mise en lumière par jalousies pratiquées dans les zones touchées par la sécheresse au cours des étés précédents (juin 1996).

Fig. 3 – Exploitation par ouverture dans une zone à forte concentration de sapins blancs secs (vers 1995).

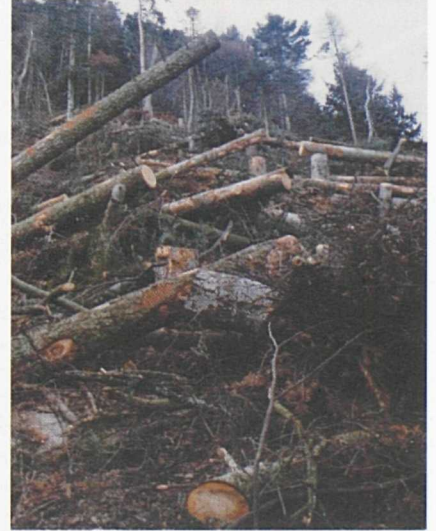


Fig. 4 – Tout au long du flanc du Mont, on distingue clairement les lignes de câbles tirées pour l'exploitation (février 1996).



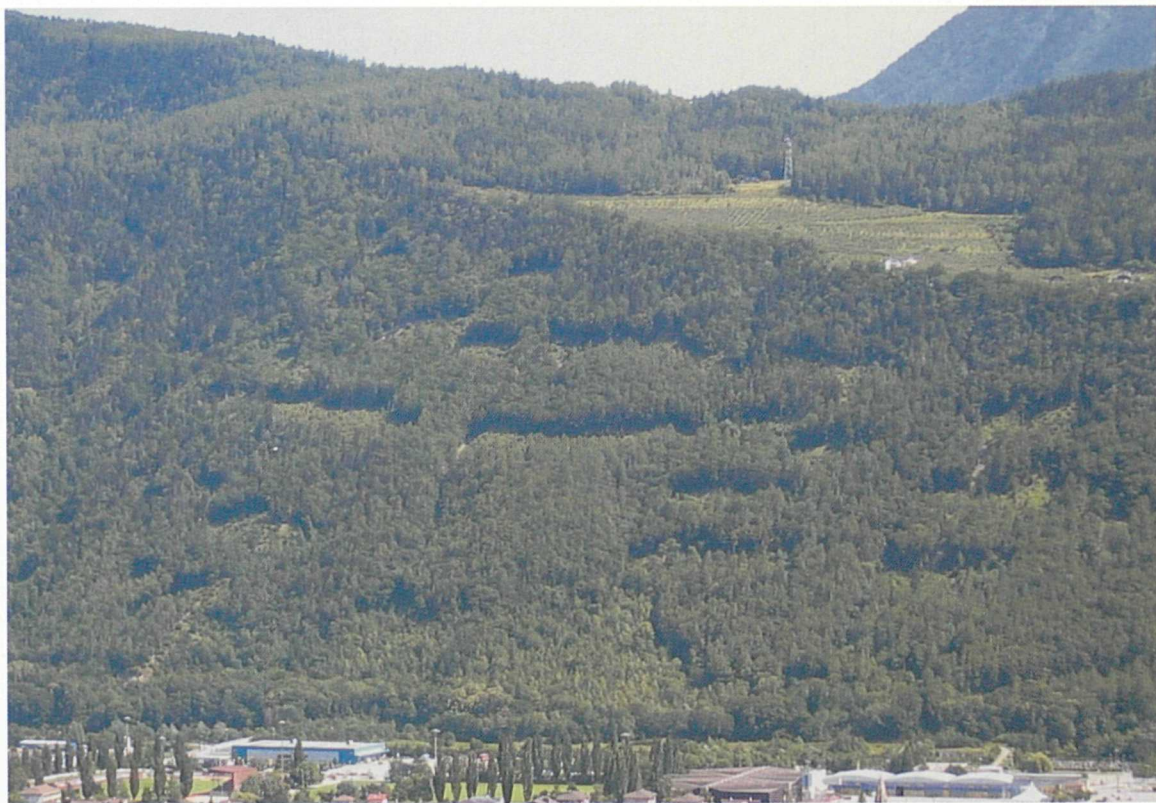


Fig. 5 – En 2003, la forêt a repris ses droits.





Fig. 6-7-8 – Ci-contre, un peuplement de forêt ancien a une faible fonction protectrice.
En bas à gauche, un peuplement jeune, beaucoup plus dense, constitue un barrage idéal contre les chutes de pierres.

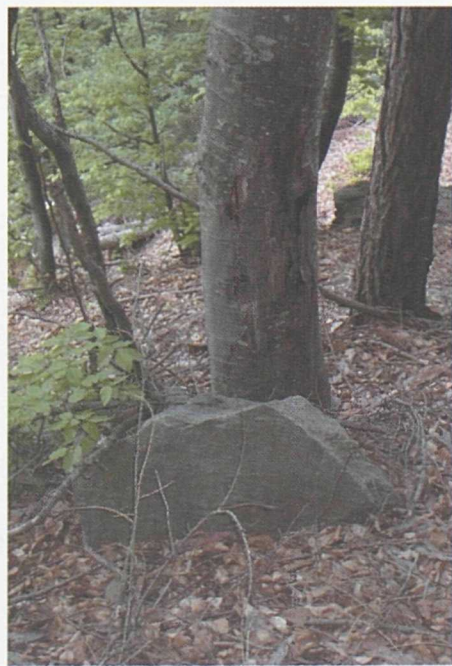


Fig. 9 – Les effets d'une mise en lumière: rien ne pousse sous les grands arbres alors qu'au premier plan la végétation est déjà touffue et variée cinq ans après la coupe.



Fig. 10 – Résultat d'une ouverture en jalousie: deux ans après la coupe, on remarque la régénération des hêtres (entre 10 et 50 cm). De chaque côté par contre, le sol est resté nu.



Les différentes forêts du Mont Chemin sont donc le résultat d'une concurrence acharnée où les essences les plus adaptées au milieu évolutif prennent la place des autres dans un perpétuel recommencement. La forêt peut ainsi retourner en phase pionnière après un fort coup de vent, une avalanche, un éboulement, une attaque d'insectes ou une coupe de mise en lumière. Par la diversité de ses essences et leurs spécificités, elle sera ensuite en mesure, sous nos latitudes, de cicatriser ses blessures et de se régénérer. Ce qui pourrait à première vue ressembler à une catastrophe après le passage d'un ouragan peut en fait s'avérer une chance pour une faune et une flore propres à ce genre de conditions.

Côté Martigny, sur son versant nord-ouest, ombragé et relativement humide, le pied du Mont Chemin est couvert par un mélange de feuillus et surtout de hêtres, d'où le terme de *hêtraie*. Dès 800 m, le sapin se mélange au hêtre, d'où le nom de *hêtraie à sapin*, et le hêtre disparaît dès 1000 m au profit du sapin et de l'épicéa, d'où l'appellation de *pessière-sapinière*. Les crêtes de Chemin-Dessus sont partiellement occupées par les pâturages boisés avec leurs mélèzes dispersés. D'autres associations typiques des milieux secs (pierriers, barres rocheuses, etc.) avec présence d'alisiers blancs, de pins et de chênes pubescents se remarquent même localement.

Côté Bovernier, sur son versant sud, ensoleillé et sec, le pin et le chêne dominant avec à nouveau au pied du coteau un mélange de divers feuillus égayés en été par le chant des cigales. Sur sol peu profond et pentu, on peut même remarquer certaines plantes réservées d'ordinaire aux zones steppiques; ce coteau porte effectivement le nom de *la Ravoire*, du patois *ravere*, qualifiant un endroit particulièrement exposé au soleil.

L'aspect global du Mont Chemin ne trouve toutefois pas son origine dans la seule répartition naturelle des principales essences. Il est en effet tributaire de toutes les interventions humaines qui s'y sont succédées: coupes rases du début du XX^e siècle, fréquentes plantations de résineux, exploitations minières et agricoles. Plusieurs

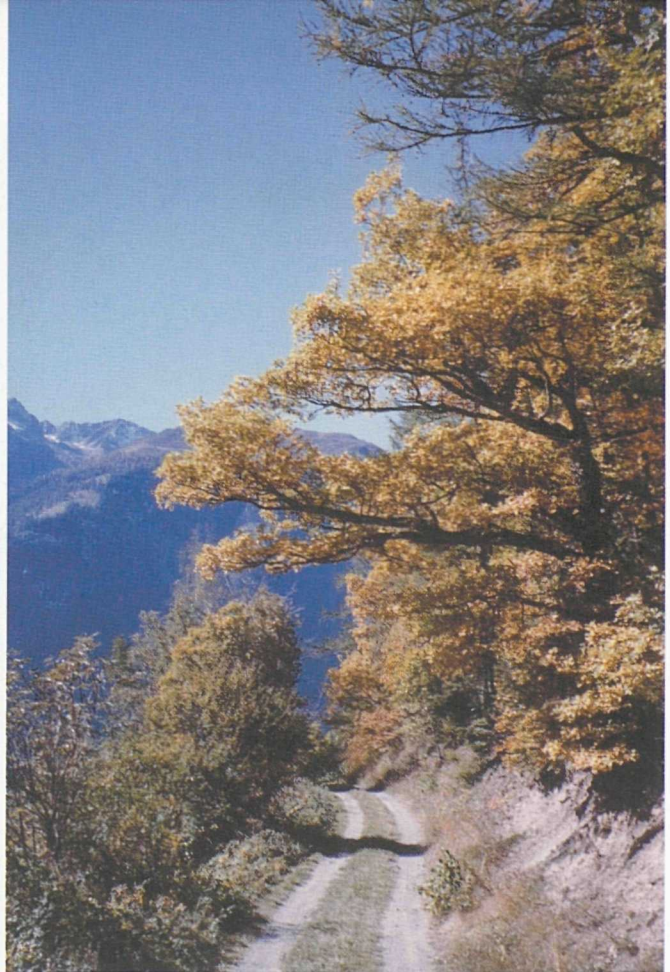


Fig. 11 - Au-dessous des Trois-Limites.

essences à caractère pionnier et aux graines plus légères ont pu s'installer en pleine lumière. Sous leur couvert, le hêtre a repris ses droits et, sans intervention ni catastrophe naturelle, le coteau du Mont Chemin tend à redevenir une hêtraie pure.

A partir de 900 m environ, le sapin et l'épicéa exercent une influence similaire en empêchant la régénération du mélèze. Ce dernier est ainsi présent en peuplement pur dans les pâturages boisés du Biolley, du Col des Planches, du Col du Tronc et du Col du Lein, où il a été maintenu volontairement. Autrefois, il s'agissait de préserver ses diverses qualités: ombrage diffus, racines résistantes au frottement des sabots du bétail, bois supportant les intem-



Fig. 12 - La descente des billes de mélèze au moyen des chars; la photographie est prise au-dessous de l'Hôtel Beau-Site à Chemin-Dessus.

péries, etc., alors qu'aujourd'hui on désire le maintenir avant tout pour son aspect paysager. On rencontre aussi le mélèze, mélangé avec d'autres essences, le long des dévaloirs et dans des zones ayant autrefois subi de fortes coupes.

L'évolution du patrimoine forestier

Jusqu'au XIX^e siècle, les besoins en bois de feu pour les Martignerains étaient couverts grâce à des exploitations intensives au pied du Mont Chemin dans des forêts riches en feuillus. Les photographies prises au début du XX^e siècle sont explicites à ce sujet. L'impact de coupes rases de plusieurs dizaines d'hectares y est nettement visible. Le solde du peuplement entre la plaine et Chemin-Dessus est très diffus: on y repère d'ailleurs facilement le tracé du sentier reliant Martigny à ce hameau. On devine d'autres coupes rases à la hauteur de Chemin-Dessus. A cette altitude (environ 1000 m), le bois, en majorité du résineux, était surtout utilisé pour la construction et était acheminé

en scierie pour y être débité. Sur tout ce versant, le bois exploité était descendu en plaine par les châteaux, qui, sur les photographies d'époque, frappent par leur profond impact sur le paysage. Dans leur zone inférieure, ils étaient tous répertoriés et cadastrés, formant ainsi des parcelles étroites et allongées, appartenant à la Bourgeoisie de Martigny, et encadrées entre les autres propriétés. Le bois pouvait ainsi atteindre les voies de communication au pied du Mont sans créer de dégâts sur les terrains privés.

Les travaux de *châblage* étaient particulièrement dangereux lorsqu'il fallait remettre une bille correctement dans l'axe du châble afin qu'elle dévale à nouveau vers la plaine. Durant ces manœuvres, le risque était grand de se faire écraser. Parvenus en plaine, les bois étaient frottés, voire incrustés de cailloux, ce qui diminuait leur valeur marchande auprès des scieurs. Pour cette raison, leur châblage se déroulait de préférence en hiver sur sol gelé ou enneigé. Avec la construction de voies carrossables, les dévaloirs ont été petit à petit abandonnés. Les dernières

utilisations ne concernaient plus que du bois de feu, alors que celui destiné aux scieries était descendu par des chars tirés par des chevaux (Fig. 12).

Côté Bovernier, la présence de replats artificiels sur lesquels on préparait le charbon de bois est encore décelable par endroits. Les barres rocheuses et le vignoble en contrebas limitaient la possibilité de châbler les bois jusqu'au bord de la Dranse. L'absence d'accès carrossable le long de la rivière entre Bovernier et Martigny empêchant d'y descendre le bois, la fabrication du charbon de bois sur place permettait ainsi de disposer de combustible à haute valeur énergétique, plus léger et plus facile à transporter à dos d'homme ou d'animal.

Si ces interventions ont profondément marqué le paysage du Mont Chemin, il faut observer qu'au cours du XX^e siècle un revirement fondamental s'est opéré, qui a fait passer nos forêts d'une surexploitation effrénée à une sous-exploitation tout aussi dommageable. L'arrêt des activités minières et le remplacement du bois par d'autres solutions, tant pour le chauffage que pour la construction, en sont les causes principales. La mévente actuelle du bois contribue par ailleurs à accélérer ce phénomène.

La forêt aujourd'hui

Une forêt est avant tout tributaire du rôle que le public lui assigne. Aujourd'hui, on peut utiliser à son endroit le terme de *multifonctionnalité*.

Les loisirs

Pour la majorité du public, la forêt est avant tout perçue comme un lieu de loisirs et de repos. A pied, à cheval, en raquette, à ski, mais aussi à moto, en quad ou en véhicule 4 x 4, les massifs forestiers du Mont Chemin sont parcourus durant toutes les saisons. La zone la plus prisée est celle des pâturages boisés, hauts lieux de détente au-dessus de Martigny. Cette région, en été, est victime de son succès: les pâturages sont, par beau temps, envahis par les familles venues avec discomobile et matériel complet pour la grillade et le camping.

Il faut néanmoins savoir que le mode ancestral de gestion de ces pâturages nécessite diverses interventions pour abattre et remplacer les vieux mélèzes devenus dangereux. Par endroits, il faut même restaurer le pâturage envahi par la régénération de mélèzes et d'épicéas, hérités d'une période où la pâture était insuffisante par manque de bétail. L'agriculteur, le forestier et le biologiste s'associent pour travailler en jardiniers du paysage et pour maintenir la flore particulière liée à cette activité humaine. Sans intervention ni pâture, la forêt reprendrait ses droits et envahirait en quelques années ce relief collinéen tant apprécié.

Avec un peu d'autodiscipline, citoyens en détente, agriculteurs et forestiers font bon ménage et permettent de maintenir un paysage de qualité. Qui n'a pas été ému de traverser ces pâturages en automne alors que les mélèzes ont revêtu leurs parures orangées recouvertes d'un léger givre et le tout éclairé par un zeste de rayon solaire matinal?

Fig. 13 – Le câble-grue en action sur la route forestière des Planches.



L'exploitation

La production et la fourniture de bois ont diminué drastiquement et, à l'heure actuelle, ne sont plus guère qu'accessoires. Pour autant que le marché suisse du bois redevenue concurrentiel, une partie des arbres abattus pourrait être évacuée (*débardée*).

Dans les conditions spécifiques à des forêts sur fortes pentes, le moyen de débardage le moins onéreux et le moins dangereux reste le câble-grue. Pour fonctionner, cet engin a besoin de tranchées ouvertes (Fig. 2), si possible en biais à cause des chutes de pierres. Le long de ces ouvertures, les bois sont directement tirés à la ligne de câble jusqu'à une distance horizontale moyenne de 30 à 60 m. Ils sont ensuite levés, transportés à l'amont ou à l'aval le long du câble (Fig. 4 et 13) jusqu'à une place accessible par camion. A l'instar des anciens châbles, l'emprise de ces lignes reste visible les années suivantes et s'estompe ensuite. Pour une telle intervention, les coûts s'élèvent en moyenne à Fr. 150.– par m³ de bois abattu et le prix de vente moyen de ce bois ne dépasse pas Fr. 70.–. A ce tarif, ne sont sortis que les bois qui partent en scierie, le bois de faible valeur restant sur place en forêt. Le solde des frais est pris en charge par le Canton et la Confédération.

Si le bois, une de nos seules matières premières renouvelables, se vendait mieux, le système des subventions

pourrait être supprimé; celles-ci restent cependant nécessaires pour le propriétaire qui ne peut exploiter ses forêts d'une manière rationnelle au vu des contraintes liées à leurs multiples fonctions.

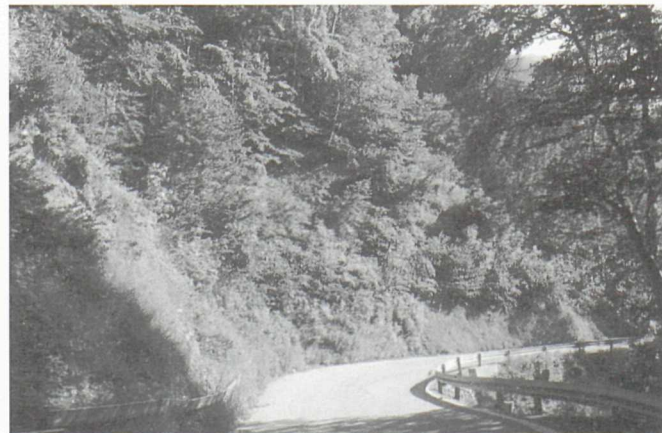
On pourrait observer qu'à une époque où nos autorités politiques ont toutes le mot «développement durable» à la bouche, rien n'est entrepris pour favoriser l'utilisation du bois suisse. On préfère faire venir du bois depuis les pays de l'Est, quitte à devoir créer des autoroutes à trois pistes pour son acheminement. En fait de développement durable, les actes contredisent souvent les intentions...

La fonction protectrice

Malgré les restrictions budgétaires décidées par Berne, la Confédération a confirmé en janvier 2004 le maintien de la priorité aux soins dans les forêts protectrices. Ce rôle déjà reconnu dans le passé reste d'actualité, même s'il n'est pas toujours rempli, faute de soins.

Il est aisé de comprendre qu'une surexploitation des forêts diminue drastiquement le nombre d'arbres, ce qui permet aux blocs se détachant de barres rocheuses de descendre jusqu'en plaine en rencontrant peu d'obstacles. Par contre il est moins évident, face à un versant d'apparence boisée relativement dense, de réaliser qu'une sous-exploitation entraîne les mêmes risques.

Fig. 14-15 – Quatre ans séparent ces deux photographies.



Les apparences sont en effet particulièrement trompeuses à l'intérieur des vieux peuplements. On peut distinguer différents phénomènes à cet égard. Tout d'abord, on sait que les arbres ont besoin de lumière solaire directe pour produire par photosynthèse la nourriture nécessaire à leur accroissement. D'autre part, les arbres ont des couronnes proportionnelles à leur taille; plus ils grandissent, plus leur couronne a besoin de place.

Ces deux données entraînent une forte concurrence et une forte mortalité pour les arbres qui n'arrivent plus à maintenir leur place au soleil, d'où une diminution importante du nombre de tiges. Des photographies prises dans d'anciens (200 ans) et de jeunes (50 ans) peuplements sont édifiantes: un bloc traversant un vieux peuplement a peu de chance de toucher un arbre. Si le cas se produit, il va rebondir et poursuivre sa descente. Par contre, dans les jeunes peuplements, un bloc va nécessairement rencontrer plusieurs arbres sur sa trajectoire qui vont le freiner et le stopper (Fig. 6-7-8).

Autre observation bien connue du spécialiste: aucune végétation n'occupe le sol sous l'ombrage dense des vieux peuplements, ce qui favorise une tendance à l'érosion superficielle en cas de fortes pluies. Les ravinements qui en résultent empêchent à leur tour l'enracinement des semis.

Enfin, les arbres surannés sont plus sensibles aux coups de vent et aux bris dus au poids de la neige. En cas de chute, ils peuvent ainsi mettre en mouvement les blocs pris dans leur racine. Ce phénomène est encore plus grave le long d'affleurements rocheux, car des arbres instables peuvent même détacher des blocs de plusieurs mètres cubes et les entraîner avec eux dans leur chute.

La gestion des forêts du Mont Chemin

Qu'en est-il finalement de la santé des forêts du Mont Chemin? Entre 1993 et 1995, de larges taches rouges sont apparues sur son versant et, encore sous le choc de l'annonce dramatique de la «mort des forêts» (thème alors fort en vogue dans les médias), de nombreuses personnes se sont inquiétées. Il faut reconnaître qu'en fin d'après-midi,

alors que le soleil éclairait pleinement le versant en été, ces taches rouges d'une certaine ampleur donnaient un aspect plutôt sinistre au Mont Chemin.

Le Service forestier cantonal s'est alors interrogé sur la pertinence d'une évacuation de ces arbres secs (Fig. 2 et 5). Auparavant, il s'était enquis des causes de ce soudain dépérissement affectant notre *nomade*, le sapin blanc; très vite il est apparu que ce rougissement était dû principalement à la sécheresse. En effet, les arbres réagissent à retardement au stress hydrique et à une chaleur prolongée en pleine période de végétation comme celle survenue en été 2003: ayant alors eu à réagir en stoppant leur photosynthèse, le risque est grand que les arbres n'aient aucune réserve nutritive pour débiter leur mise en sève au printemps suivant. On mesure dès lors que ce problème de sapins et de mélèzes rougissants a toutes les chances de se reproduire en 2004 et durant les années suivantes.

Mis à part la gestion de ces phénomènes chroniques, une forêt comme celle du Mont Chemin réclame des soins réguliers et une attention constante. Les interventions réalisées ces deux dernières décennies, ou à prévoir ces prochaines années, s'inspirent tant des traitements séculaires réalisés et de leurs influences encore actuelles que des connaissances scientifiques et sylvicoles acquises depuis lors en la matière³⁸.

Actuellement, l'objectif principal est d'améliorer la fonction de protection des forêts du Mont Chemin contre les chutes de pierres. Il s'agit donc surtout de rajeunir les secteurs recouverts par de vieilles forêts au sol nu et d'éliminer les arbres instables. Un accent tout particulier est mis sur l'ensemencement naturel d'un mélange d'essences feuillues, plus résistantes que les résineux contre les chutes de pierres, sur l'augmentation du nombre de tiges à l'hectare et sur la mise en place d'un couvert végétal permettant d'éviter toute érosion superficielle.

Dans ce but, lors du martelage⁴⁰, des jalousies⁴¹ sont orientées au couchant afin d'introduire de la lumière solaire au sol et de faciliter ainsi l'ensemencement de nouvelles essences et la venue d'une végétation de recouvre-

ment. Ces ouvertures ne doivent pas dépasser une largeur maximale de 25 m de tronc à tronc (Fig. 9 et 10). Le bois et les rémanents⁴² restent sur place en attendant qu'un peuplement dense, plus stable et résistant aux chutes de pierres, s'installe; ce «fouillis» évite ainsi le départ de chutes de pierres durant cette période intermédiaire. Pour la régénération qui va s'y installer, une éducation⁴³ est à prévoir 15 à 20 ans plus tard afin de dégager un choix cohérent d'essences adaptées.

Dans tout cadre naturel, il convient de rester vigilant, car tout est question d'équilibre. Par exemple, l'augmentation des effectifs du chevreuil et du cerf peut empêcher la venue du rajeunissement, brouté au fur et à mesure. Le fait d'avoir créé des ouvertures met aussi à disposition des ongulés plus de nourriture, tandis que les chasseurs disposent de zones ouvertes facilitant le tir. Pour le moment, le sapin blanc, le sorbier des oiseleurs et d'autres feuillus, particulièrement appétents pour cette faune, sont peu touchés. Une bonne entente entre chasseurs et forestiers permet de trouver des solutions innovatrices.

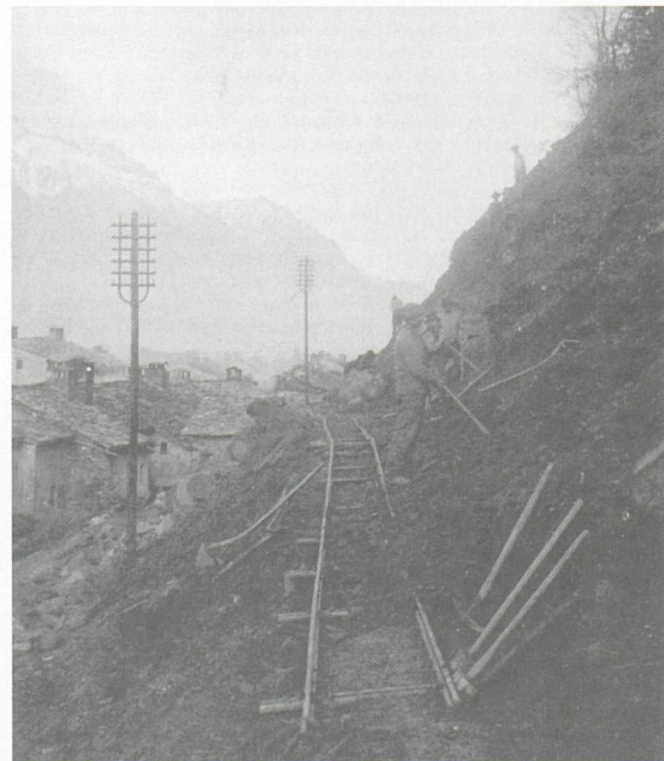
Cinq ans après la coupe, les relevés exécutés confirment, en mieux qu'espéré, la dynamique surprenante de la nature (Fig. 14 et 15). En effet, même sur sol rocailleux, la végétation a recouvert l'ensemble des ouvertures créées. Les arbres et les buissons qui se sont ensemencés empêchent même carrément de traverser la zone sans se faire griffer! Les arbres relativement rares (cerisiers, châtaigniers, tilleuls) qui avaient été laissés sur pied en tant que futurs fournisseurs de semences (*arbres semenciers*) ont bien rempli leur rôle et leur progéniture s'est bien développée. On remarque aussi la présence de noyers, plantés sans doute par des oiseaux venus de la plaine pour se réfugier dans ces zones ouvertes. En tout, près de quarante espèces buissonnantes et arbustives y sont recensées. A ce sujet, on a relevé à l'époque⁴⁴ l'importance de ces ouvertures pour les faunes animale et entomologique.

Les résultats obtenus incitent à continuer sur cette voie, tout en sachant que le forestier peut tout au plus influencer le 50% de l'avenir d'un peuplement, la nature se char-

geant des autres 50%. Le talent d'observateur, l'humilité et la patience du forestier sont indispensables pour obtenir un bon rendement du capital-forêt. A cet égard et dans ce domaine, les recettes du néo-libéralisme – performance et visions à court terme – sont inefficaces, voire singulièrement contre-productives.

Dans ce type d'intervention, il est clair que l'état des lieux peut être d'apparence sinistre durant la première phase. Mais quand on constate que, seulement cinq ans après la coupe, les résultats sont déjà effectifs, il est indispensable de persister, tout en informant en conséquence la population. Face à son incompréhension, il faut parfois répéter que, selon un adage bien connu, «*nous sommes non seulement responsables de ce que nous décidons, mais aussi de ce que nous ne décidons pas*».

Fig. 16 – Derrière le Bourg en 1907, on constate l'importance de la tranchée creusée dans la forêt pour la construction de la voie.



Notes

¹ Un panneau didactique concernant cet aqueduc a été posé juste au-dessus du chemin de l'actuel parcours Vita. Voir Tissières, Pascal, «Réflexions sur quelques problèmes de l'eau à Forum Claudii Vallensium» dans *Annales valaisannes*, 1978, pp. 175-191.

² *Id.* Il s'agit du moins d'une hypothèse rapportée par Albert Naef lors de sa campagne de fouilles de 1895.

³ Les amas de scories de la forêt du Goilly, du Botzat des Sarrasins et du Planard ont fait l'objet d'une datation au carbone 14 en 1996. Voir Serneels, Vincent et Beck, Barbara, «Les scories du Mont Chemin et l'utilisation de la magnétite pour fabriquer du fer par la méthode directe de réduction» dans *Minaria Helvetica* 18b/1998, p. 57.

⁴ AMM N^{os} 19 et 20 (copies), ACo Vollèges Pg 8.

⁵ Comptes de la Châtellenie d'Entremont N^o 68, Archivio di Stato, Torino (citée par Pierre Dubuis dans *Une économie alpine à la fin du Moyen Age*, Sion, 1990, vol. 2, p. 131, note 304).

⁶ AEV Cn R/2, 30.

⁷ AGSB N^o 3878.

⁸ AMM N^o 1437 1 et 2.

⁹ AMM N^o 45.

¹⁰ AMM N^o 1022.

¹¹ AGSB N^o 3889.

¹² AMM N^o 853. Il s'agit d'une copie vidimée, datée de 1688 et établie par les notaires François Terraz et Antoine Salteri; d'autres exemplaires existent (AGSB N^o 3962 et archives de la famille Farquet).

¹³ AMM N^o 1118.

¹⁴ AMM N^{os} 1469, 1470 et 1471. Ces reconnaissances sont consignées sur un parchemin de cinq peaux cousues qui forment un rouleau de 3,20 m. L'acte est passé au Bourg, dans la maison du banneret Pierre Saudan; les syndicats des différents quartiers étaient alors les suivants: Jean Vollant et Jacques Pillet (Bourg), Pierre Moret et Antoine Formaz (Ville), Pierre Chappot (Ravoire), Antoine Farquet (Les Rappes), Michel Wullion des Fey [Vouilloz?] (Le Fays) et Claude Monod (Charrat).

¹⁵ ACo Fonds Martigny-Bourg, E12. Cette mention, tirée d'un coutumier de 1760 et souvent utilisée, n'est pas correcte: en 1566, l'évêque Adrien de Riedmatten était mort depuis 18 ans. La pièce originale manque dans les archives (ACo Fonds Martigny-Bourg, D2); par contre on trouve (AMM N^o 373 fol. 17v et 19) la copie de deux actes épiscopaux, l'un du 31.1.1544 de Mgr Adrien de Riedmatten, l'autre du 25.10.1566 de Mgr Hiltbrand de Riedmatten qui mentionnent effectivement cet article. Il semble que ce dernier ait surtout été édicté dans un but dissuasif et il n'existe apparemment pas trace de son application.

¹⁶ Pour un aperçu plus complet sur la gestion des forêts sous l'Ancien Régime, on peut consulter Philippe Farquet «Alpinus», «Un exemple de réglementation forestière communale au 18^e siècle» dans *Journal forestier suisse*, 1932, N^{os} 11 et 12, 8 pp.

¹⁷ ACo Fonds Martigny-Bourg, D3: *Rapport sur les forêts de Martigny du 21 novembre 1825*. Il s'agit d'un rapport établi par une commission communale.

¹⁸ ACo Fonds Martigny-Bourg, B5/B22bis: *Règlement forestier* (1825 et 1829).

¹⁹ Un baliveau est un arbre laissé en réserve dans une coupe de bois pour obtenir de la semence.

²⁰ ACo Fonds Martigny-Bourg B4/B10/11, *Protocoles du Conseil bourgeoisal 1859-1873*: 22.12.1871.

²¹ Pelet, Paul-Louis, «Une industrie reconnue: fer, charbon, acier dans le Pays de Vaud», dans *Cahiers d'archéologie romande* 60, Lausanne, p. 99.

²² L[eo] Meyer, *Les recensements de la population du canton du Valais de 1798 à 1900* [s.l.n.d.].

²³ Maurice Robatel (1790-1869), inspecteur des Ponts et Chaussées, frère de Louis Robatel (1788-1877), dont les souvenirs ont été publiés; sa fille aînée Eugénie épousa le capitaine Germain Ganiot, notaire, dernier représentant mâle de la famille à Martigny. Maurice Robatel fut un personnage entreprenant: directeur de la fabrique de draps de la Verrerie, il créa également en 1865, avec son beau-frère Claudius Bompard, la société qui exploita la glace du glacier du Trient.

²⁴ La Confédération alloua une subvention de 20% des frais à la Commune de Martigny-Bourg (*Gazette du Valais*, N^o 137, 10.11.1914, p. 2).

²⁵ Certains renseignements sont tirés d'une lettre du 4.3.1945 adressée par Anatole Pellaud à Philippe Farquet (AGSB N^o 5164/7).

²⁶ Voir Tissières, Pascal, «L'activité minière dans le Mont Chemin» dans *Annales valaisannes*, 1988, pp. 65-83.

²⁷ Kaspar Jodok von Stockalper, *Handels- und Rechnungsbücher*, Bd V, Brig, 1990, fol. 171.

²⁸ ACo Martigny, Minutes du notaire Bonaventure Moret, 18.5.1829.

²⁹ ACo Martigny D44, 1900-1909.

³⁰ Une partie des coûts fut supportée par la Confédération: 40% du prix du terrain et 60% du coût du reboisement (*Gazette du Valais*, N^o 72, 10.6.1913, p. 2).

³¹ Kaspar Jodok von Stockalper, *Handels- und Rechnungsbücher*, Bd V, Brig, 1990, fol. 223.

³² ACo Martigny, Fonds Martigny-Bourg, D4.

³³ *Bulletin Officiel du Canton du Valais*, 1861, p. 44 et 1862, p. 222.

³⁴ ACo Martigny D/20, 30.4.1863. Le prix fut fixé à Fr. 31000.-. Notaire: Henri Ducrey.

³⁵ ACo Martigny-Ville, E32, 1. 20.11.1899: acte d'achat par la bourgeoisie de Martigny-Ville d'une propriété au Planard appartenant à Girard Maurice et à Girard Hélène, veuve d'Etienne Farquet.

³⁶ *Bulletin Officiel du Canton du Valais*, 1881, p. 44: l'alpage était mis en location avec un terme de 4 ans par voie d'enchère publique.

³⁷ Il serait malséant de parler de Chemin sans rappeler brièvement l'importance que le couple parisien Porret joua dans son développement. Après quelques péripéties plutôt romanesques, Anatole et Juliette Porret passèrent leur vie dans leurs différentes propriétés de Normandie, de Paris et de Chemin-Dessus, où leur étrange chalet existe toujours, plus connu sous son surnom familial de «La Pagode». Ils nouèrent de nombreux contacts avec les habitants de la région et prêtèrent leur appui financier à beaucoup d'entre eux. Généreux, ils dotèrent le village d'une chapelle (1881), dédiée à Notre-Dame-des-Neiges, de la laiterie et d'une maison d'école (1876-78), ainsi que du four banal (1892-93); c'est également grâce à leur aide que les premiers travaux pour une amenée d'eau purent voir le jour en 1885. Au sujet de cette famille Porret, voir notamment Tissières, Pascal, «Une Parisienne à Chemin sur Martigny au XIX^e siècle» dans *Treize Etoiles*, août 1987, N^o 8, p. 22-23.

³⁸ La plupart de ces arbres figurent en bordure du chemin didactique réalisé le long du parcours Vita; une plaquette descriptive a été apposée devant chaque spécimen et permet au public de se familiariser avec ces espèces.

³⁹ Voir à ce sujet: Wasser, Brächt, et al., *Soins minimaux dans les forêts à fonction de protection*, publié par l'Office fédéral de l'Environnement, des Forêts et du Paysage (OFEFP), 1996.

⁴⁰ Le *martelage* consiste au marquage des arbres destinés à être abattus.

⁴¹ Une *jalousie*: consiste en une ouverture pratiquée dans le peuplement.

⁴² Les *rémanents* sont les bois laissés au sol après une coupe.

⁴³ L'éducation consiste à choisir les plus beaux spécimens et d'éliminer leurs concurrents directs.

⁴⁴ *Les forêts du Valais*, Bulletin trimestriel de la Ligue valaisanne pour la protection de la nature, N^o 41, juin 1994.

DES FORÊTS ET DES HOMMES, par Roland FARQUET

Abréviations utilisées

ACo	Archives communales, suivi de la localité
AEV	Archives de l'Etat du Valais
AGSB	Archives de la Maison du Grand-Saint-Bernard
AMM	Archives du Conseil Mixte de Martigny

Bibliographie

- ANSERMET, Stefan, *Le Mont Chemin*, publié par le Musée cantonal d'histoire naturelle, Sion, 2001.
- BÉRARD, Clément, *Bataille pour l'eau*, Martigny, 1976.
- BERREAU, Emmanuel, «Le tourisme au Mont-Chemin / Grandeur et décadence de l'hôtellerie» dans *La Gazette de Martigny*, 17.9.1981, p. 9 (ill.)
- DUBUIS, Bernard, *Le tunnel du Mont Chemin* [chronique photographique], Sion, 1993.
- FARQUET, Philippe, «Un exemple de réglementation forestière communale au 18^e siècle» dans *Journal forestier suisse*, 1932, Nos 11 et 12, 8 p.
- FARQUET, Philippe, «Aperçu sur les choses de la forêt en Valais pendant le Moyen-Age» dans *Journal forestier suisse*, 1933, Nos 3, 4 et 5, 15 p.
- FARQUET Philippe, «Le versant rhodanien du Mont de Chemin» dans *Bulletin de la Murithienne*, 1946-1947, p. 90-102.
- FARQUET, Philippe, *Martigny. Chroniques, Sites et Histoire*, Martigny, 1953.
- «Mont Chemin», dans *Minaria Helvetica* 18b, 1998 (publication de la Société suisse d'histoire des mines).
- Les forêts du Valais*, Bulletin trimestriel de la Ligue valaisanne pour la protection de la nature, N° 41, juin 1994.
- Ordonnances / soit / Arrêts de la Noble / Bourgeoisie de Martigny*, facsimilé publié par la Bourgeoisie de Martigny, 1996.
- TISSIÈRES, Pascal, «Une Parisienne à Chemin sur Martigny au XIX^e siècle» dans *Treize Etoiles*, août 1987, N° 8, p. 22-23.
- TISSIÈRES, Pascal, «L'activité minière dans le Mont Chemin» dans *Annales valaisannes*, 1988, pp. 65-83.

LES FORÊTS DU MONT CHEMIN, par Roland MÉTRAL

Bibliographie

- AGGELER, Rudolf, *Technique de câble grue*, édité par le CODOC, 3^e version en 2004.
- ANGST, Christoph, *Aide à la décision en cas de dégâts en forêt dus à la tempête*, OFEFP / documentation (VU-7014), 2000.
- BISCHÖFF, Nicolin, *Guide pour la création et le traitement des forêts de montagne*, diffusé par l'Office central fédéral des imprimés et du matériel (310.050), 1984.
- «Gestion des forêts de montagne» dans *Les Rendez-vous techniques* N°2/2003, édité par l'Office national des forêts, 2003.
- HESS, E., *Le rôle des feuillus dans la reforestation*, supplément N° 19 aux organes de la Société forestière suisse, 1940.
- HESS, E., *Etudes sur la répartition du mélèze en Suisse*, supplément N° 20 aux organes de la Société forestière suisse, 1942.
- INDERMÜHLE, Martin, *Le sapin blanc*, à commander au Centre de sylviculture de montagne à Maienfeld, 2000.

LSPN, *Les forêts du Valais*, Bulletin trimestriel de la Ligue valaisanne pour la protection de la nature N° 41 de juin 1994.

OTT, Ernst, et al. *Gebirgsnadelwälder – Ein praxisorientierter Leitfaden für eine Standortgerechte Waldbehandlung*, édité par Paul Haupt – Berne, 1997.

Résultats de l'inventaire SANASILVA des dégâts aux forêts, édité par l'Office fédéral des forêts et l'Institut de recherche forestières, 1984.

RIOU-NIVERT, Philippe, *Le mélèze*, Institut pour le développement forestier, 2001.

ROL, R., et al., *Flora des arbres, arbustes et arbrisseaux*, édité par la maison Rustique, librairie agricole, horticole, forestière et ménagère, 1981.

SCHÜTZ, Jean-Philippe, *Sylviculture 1 – principe d'éducation des forêts*, édité par les Presses polytechniques et universitaires romandes, 1990.

SCHÜTZ, Jean-Philippe, *Sylviculture 2 – la gestion des forêts irrégulières et mélangées*, Presses polytechniques et universitaires romandes, 1997.

WASSER, Brächt, et al., *Soins minimaux pour les forêts à fonction protectrice*, Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage (OFEFP), 1996.

WERNER, Philippe, *La flore*, Edition Pillet, Martigny, 1988.

ZELLER, Ernst, *Le traitement stabilisateur dans la forêt de montagne, critères d'appréciation et de décision à l'intention des sylviculteurs praticiens*, Projet sylviculture de montagne II, rapport 4A, 1994.

ZELLER, Ernst, *Résoudre des problèmes en forêt de montagne*, Projet de sylviculture de montagne II, rapport 5A, 1996.

ZELLER, Ernst, *Traitement des collectifs – formation et utilisation des groupes d'arbres comme éléments de stabilité du peuplement*, Projet de sylviculture de montagne II, rapport 3A, 1993.

Remerciements

- Les auteurs expriment leur gratitude à tous ceux qui, à quelque titre que ce soit, ont prêté leur aimable concours à cette publication, notamment:
- le Service des Forêts et du Paysage, Arrondissement forestier N° 8, Martigny
 - MM. René Farquet, Pascal Tissières et le chanoine Jean-Pierre Voutaz
 - M^{me} Raymonde Perez, Administration communale de Martigny
 - M^{lles} Marie-Claude Cavallini et Katia Djevahirdjian

Crédits photographiques

Médiathèque Valais-Martigny, Archives fédérales des monuments historiques, Berne: dos de couverture (en haut).

Médiathèque Valais-Martigny, Julien frères, Photo éditeurs, Genève: p. 2 et 9 (en haut).

Service des Payages et Forêts, Roland Métral, p. 12 (en haut à droite et en bas), 14, 15, 19, Olivier Guex, p. 17, Patrick Frasserens, p. 18.

Roland Farquet: plat de couverture, dos de couverture (en bas), p. 4, 5, 7, 10, 12 (en haut à gauche), 13, 16.

Collection Gianni Crozzoli: p. 9 (en bas).

Collection Joseph Morand, *Journal des fouilles de Martigny de 1906 à 1908*, p. 38, déposé à la Direction des fouilles d'Octodurus, Martigny: p. 21.

Schéma Bureau Tissières: p. 11.

Rédaction

Roland Farquet, rue des Petits Epineys 27, 1920 Martigny

Roland Métral, 1927 Chemin-Dessus

N. B.: la responsabilité des textes incombe à leurs auteurs respectifs.

Les publications de Patrimoines de Martigny

Bulletins

Les bulletins sont imprimés au format 21 x 15 cm, puis 21 x 21 cm dès 2000. Ils sont tous illustrés. Les bulletins N^{os} 1 à 10 sont vendus au prix de CHF 5.00/pce et les suivants au prix de CHF 10.00 l'exemplaire. Les bulletins N^{os} 6 et 8 sont épuisés.

N°	Année	Titre / Sujet	Auteur	Pages
1	1977	La Grand-Maison	Gaëtan Cassina	8 p.
2	1978	Martigny-Bourg... un trésor en partie caché	F. O. Dubuis	8 p.
3	1981	Quelques gravures anciennes de Martigny	Daniel Anet	8 p.
4	1982	La maison Louis Moret naguère Luy	Gaëtan Cassina	8 p.
5	1983	La Meunière des Artifices	Jean Bollin / Willy Fellay	8 p.
6	1992	Autour de la Place Centrale	Gaëtan Cassina	20 p.
7	1995	François-Casimir Besson et Martigny	Catherine Raemy-Berthod	22 p.
8	1997	L'Hôtel National	J. P. Giuliani / C. Coppey	16 p.
9	1998	Les fontaines de Martigny	Christophe Bolli	20 p.
10	1999	Aujourd'hui, le patrimoine	J. P. Giuliani / Michel Clivaz	18 p.
11	2000	La Maison Yergen	Roland Farquet	24 p.
12	2002	Auprès de nos arbres	Roland Farquet	24 p.
13	2003	Au fil du temps / un regard sur les archives de Martigny	Roland Farquet	24 p.
14	2004	Les forêts du Mont Chemin / un héritage en évolution	Roland Farquet / Roland Métral	24 p.
<i>A paraître</i>		<i>Le château de Martigny</i>	Christine Payot	
		<i>La Grand'Maison</i>	Anouk Crozzoli	
		<i>Les toponymes de Martigny</i>	[collectif]	

Autres publications

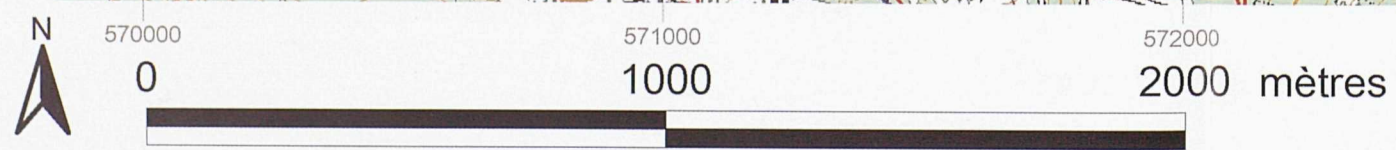
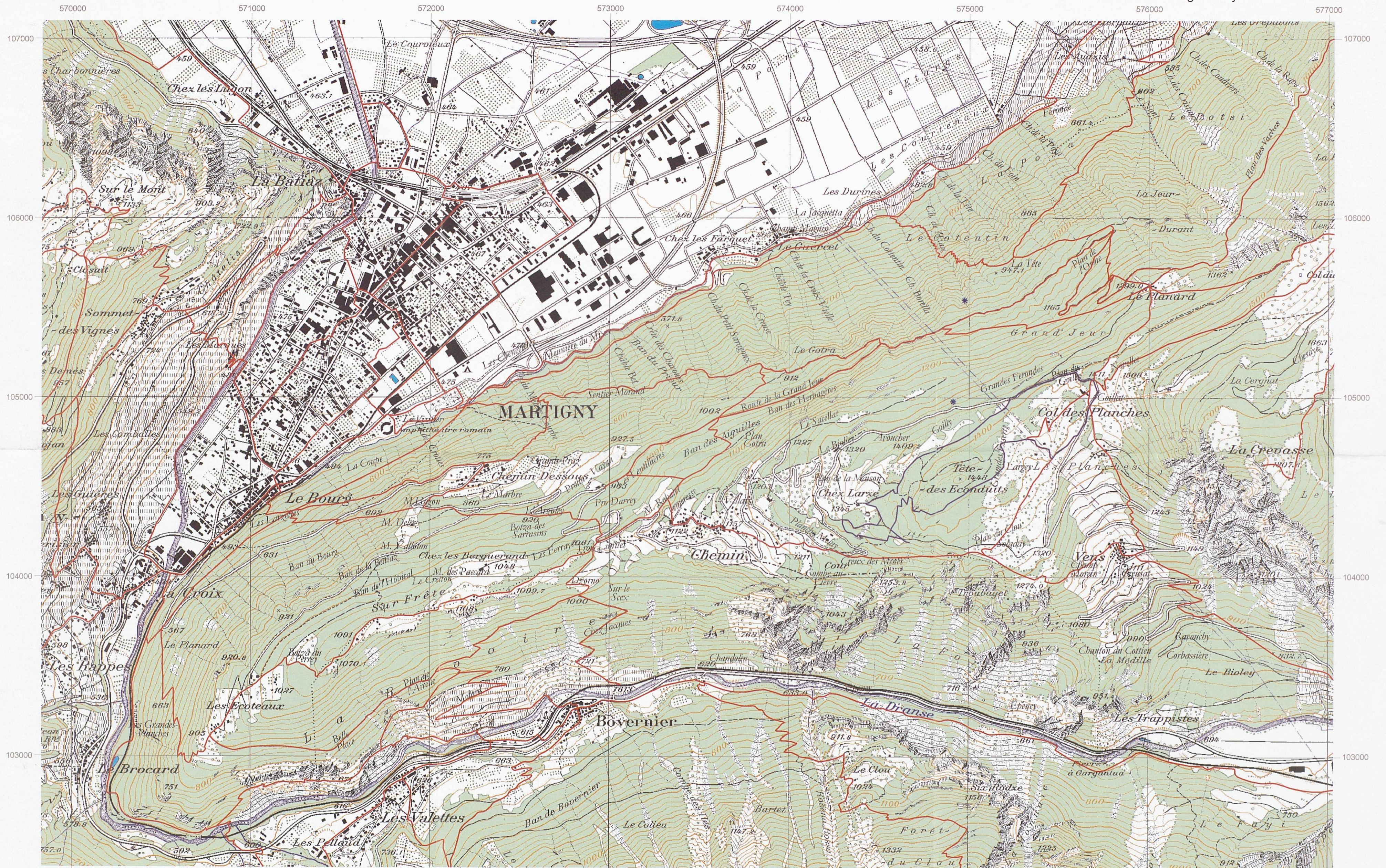
CASSINA, GAËTAN, <i>Un bâtisseur tessinois du XIV^e siècle en Valais / Jacuminus de Margui, de Torricella et le clocher de Martigny</i> , 1987, 12 p., 24 x 17 cm, ill.	ÉPUISÉ
<i>Carillons de Martigny</i> (carillonneur: M. Robert Terrettaz), cassette audio, réalisée par le Studio Ballestraz, Martigny (non datée).	CHF 10.00
PAYOT, CHRISTINE, <i>Ottans / Un village disparu</i> (tiré à part de <i>Vallesia</i> 2002, 35 p., ill.)	CHF 10.00
TISSIÈRES, PASCAL, <i>Les mines de Dorénaz</i> , (tiré à part des <i>Annales valaisannes</i> , 2003, 35 p., ill.)	CHF 10.00

© Association Patrimoines de Martigny, 2004.



Achevé d'imprimer en juillet 2004 sur les presses du Centre Rhodanien d'Impression, Martigny.
(800 exemplaires).

Publié avec le soutien de l'Etat du Valais, Service des Forêts et du Paysage, Arrondissement forestier N° 8.

Le Mont Chemin



Ch. : Châble
M. : Mayen

- * Source
-  Chemin pédestre principal
-  Sentier des mines

Détermination des lieux-dits : Pascal Tissières
Réalisation : Roland Farquet
avec la collaboration du Service des Forêts et du Paysage (Annabelle Mengin)

